

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 11 AVRIL 2025

Le 11 avril 2025 à 9h.00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME BOURSEAU, MME ROHEL, M BERNARD, MME MEYER, MME NEOLIER, M. BIDOUZE, M. LE BREDONCHEL, administrateurs formant la majorité des membres en exercices, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRESENTÉS : MME GARRIGOU qui a donné procuration à M GUIRAUD
M. ROBERT qui a donné procuration à M LE BREDONCHEL
M. HIRTZ, qui a donné procuration M BIDOUZE
MME BAHOUGNE qui a donné procuration MME NEOLIER

ABSENTES : MME BOUDEAU, MME SANS, MME LANNELUC

Après s'être assuré du quorum M. le Président fait procéder à la désignation du secrétaire de séance, M. LE BREDONCHEL est désigné à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 8

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 7 avril 2025

DATE DE L'AFFICHAGE : 15 avril 2025

★★★★★★

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard GUIRAUD

N° 017-25- OBJET : Budget Primitif 2025

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition du Président, après examen du projet du Budget Primitif,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

ADOpte A L'UNANIMITE

↳ Par nature, après examen, chapitre par chapitre, le projet du Budget Primitif de l'exercice 2025 du CCAS, dont la balance générale s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT ➤ 278 350 €

SECTION D'INVESTISSEMENT ➤ 50 945 €

A Lesparre-Médoc, le 11 avril 2025

**Pour Copie conforme,
Le Président du CCAS,**



Bernard GUIRAUD